

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 27 (1981)

Heft: 5

Rubrik: Philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Philatélie

par A. Barriot

Histoire des armoiries des cantons

En janvier dernier nous avons commencé, en feuilletant nos pages d'albums, par l'historique du drapeau fédéral.

Pour une meilleure compréhension des termes héraldiques employés au cours de nos divers articles sur cette histoire, voici leurs traductions :

Écu = figure en forme de bouclier sur lequel sont gravées les armoiries.

Couleurs : Rouge = Gueule ; Jaune = Or ; Vert = Sinople ; Blanc = Argent ; Noir = Sable.

Vair = genre de dalle dont les compartiments, en forme de cloche, sont argent et azur.

Parti = Écu fendu verticalement.

Coupé " " horizontalement. =

Taillé " " séparé de droite à gauche.

Tranché " " de gauche à droite.

Champ = Fond de couleur du blason.

Pal = raié verticale d'une autre couleur que le champ.

Fasce = raié horizontale d'une autre couleur que le champ.

Dextre = droite de l'écusson.

Senestre = gauche de l'écusson.

Chef = partie supérieure de l'écusson.

Chevron = angle aigu formé par la rencontre de deux bandes.

Unterwald

Nidwald — Obwald

P.J. 12 & 14 du 1.12.1919

Canton verdoyant, entouré des eaux argentées des lacs et des rivières, Unterwassen, son ancien nom de provenance helvète fut transformé en Unterwald.

Les habitants de ce pays, après avoir sauvé la vie du pape Anastase 1^{er} et de l'empereur Honorius des Goths d'Alaric en 398, eurent l'honneur de porter sur leur bannière rouge la clef d'argent, emblème du Saint-Siège.

De nombreux prélates s'indignèrent de cet honneur donné à de simples bergers ignorants, le pape revenant sur sa décision, envoya un messager à l'armée d'Unterwald pour lui demander de choisir d'autres armes que celles qui lui avaient été accordées si légèrement.

Mais les Unterwaldiens, très méfiants, fiers de cette concession suprême, s'étaient hâtés

de rentrer chez eux. Aussi lorsqu'arriva l'émissaire du pape, la clef d'argent étincelait sur le rouge de la bannière d'Unterwald. Il était trop tard pour le pape et la clef resta sur la bannière.

Quand le pays se scinda en deux demicantons, en 1150, l'Obwald garda la clef sur « champ parti de gueule et d'argent » tandis que le Nidwald adopta une « double clef sur champ de gueule ».

Lucerne

P.J. 23 du 1.12.1922



D'argent parti d'Azur, telles sont les couleurs du canton de Lucerne, le premier pays à s'allier, le 7.11.1332, avec les cantons de Schwyz, Uri et Unterwald. Couleurs symbolisant la blancheur des pierres et le bleu des lacs.

L'ancienne cité lacustre tire son nom de « Lucerna » (lanterne). Un fanal ou une lanterne, éclairant le ponton au bord du lac, indiquait la nuit le chemin aux bateliers attardés.

Le sceau secret de la ville représente St. Léger, en costume d'évêque, patron de la ville, tenant sa crosse épiscopale de la main gauche et sur sa main droite, sa tête.

St. Leodegard ou St Léger, selon les anciennes chroniques, exerçait son ministère à la cour sous Clothaire II, Thierry III et Childéric II, dont le maire était Ebrin qui cherchait à détrôner les souverains pour prendre leur place.

St. Léger au courant de ces sombres complots, en fit les reproches à Ebrin. Ce dernier pour se venger, inventa de fausses preuves contre St. Léger et le fit enfermer. Il le tortura, lui arracha la langue et les yeux.

Mais St. Léger, malgré la perte de ses yeux et de sa langue continua à regarder Ebrin et à le sermonner.

Exaspéré, ce dernier le fit décapiter.

Dans toute la ville de Lucerne, on trouve des représentations du Saint, des scènes de son martyr et de sa décapitation.

P.J. 40 du 1.12.1926

Nous ne pouvons quitter Lucerne sans citer le monument le plus triste et le plus déchirant de toute la Confédération.

Monument représentant la fidélité des 1152 gardes suisses, dont 42 officiers, morts au service de la cour royale de France le 10 Août et les 2 et 3 Septembre 1792.

Monument d'après Thorwaldsen, exécuté par Lucas Ahorn en 1821, de 9 mètres de long sur 6 mètres de haut, représentant un lion exspirant, percé d'une lance et protégé encore de sa puissante patte un bouclier fleurdelisé.

En dessous du lion sont gravés les noms de tous les officiers massacrés à cette époque et surmontés de l'inscription « Helvetiorum Fidei ac virtuti ».

Le monument fut élevé aux frais du Colonel Charles Pfyffer, descendant de Ludwig Pfyffer.

Zurich



P.J. 16 du 1.12.1920

Les couleurs de Zurich sont les mêmes que celles de Lucerne, mais tranchées de bleu et argent, représentant le bleu du lac et la blancheur des sommets montagneux.

Turig, Turricum, pour enfin être baptisée Zurich, tels furent les noms successifs de cette « ville des eaux » bordant les deux côtés de son magnifique lac paré de ses cygnes.

La bannière de Zurich comportait autrefois une représentation de la Trinité, couronnant la Vierge, brodée dans un angle.

Cette bannière fut également ornée d'une flamme rouge en sa partie supérieure, beaucoup plus longue que la bannière. Cette flamme fut offerte en remerciement aux Zurichois pour leur vaillance lors de la bataille de Maschfeld (grande plaine située au nord-est de Vienne) en 1278, par Rodolphe de Habsburg. Bataille au cours de laquelle fut tué le roi Ottokar II de Bohême, bataille qui agrandit le royaume des Habsburg jusqu'au Danube.

Mais lors de la bataille de Morat (22.6.1476), oubliant la glorieuse origine de cette flamme flamboyante, l'armée zurichoise la laissèrent couper en deux par le duc de Lorraine. Les magistrats de Zurich refusèrent l'entrée de la ville à son armée tant qu'elle n'avait pas récupéré l'autre partie de cette glorieuse flamme.

Le sceau des armoiries de Zurich est porté par deux lions.

Nous reviendrons sur ce sujet, dont l'origine remonte à une pieuse légende, dans un autre article.

A. B.